

ce besoin de compter sur la miséricorde divine qui est si impérieux dans notre âme (15) ».

Cette dernière strophe, Lamartine l'a modifiée; par un scrupule inexplicable, il y vit « un sacrifice immoral à ce qu'on appelle la gloire » : « Le génie, disait-il, par lui-même n'est rien moins qu'une vertu ; ce n'est qu'un don, une faculté, un instrument : il n'expie rien, il aggrave tout. Le génie mal employé est un crime plus illustre, voilà la vérité en prose ». Il corrigea ainsi les deux derniers vers :

Et vous, peuples, sachez le vain prix du génie
Qui ne fonde pas des vertus!..

Lamartine, qui aimait mieux « créer » que « corriger », fut, ce jour-là, mal inspiré : « pour avoir voulu débarrasser sa conscience d'un remords », il remplaçait par une platitude une idée profonde, digne de s'inscrire à côté de la forte réflexion de Guez de Balzac : « Dieu est le poète et les hommes ne sont que les acteurs. Ces pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel ».

II

En 1840, Thiers, président du Conseil des Ministres, obtint de l'Angleterre l'autorisation de ramener en France les cendres de Napoléon. Lord Palmerston, qui dirigeait la politique anglaise, n'avait pas été fâché d'accéder à cette requête ; il se préparait à humilier la France en Orient et il offrait à l'avance une diversion dont le sentiment national pourrait se contenter. Il écrivait le 9 mai : « Le gouvernement de Sa Majesté espère que la promptitude de cette réponse sera considérée en France comme une preuve de son désir d'effacer toute trace de ces animosités nationales qui, pendant la vie de l'Empereur, animèrent l'une contre l'autre la nation française et la nation anglaise. Le gouvernement de Sa Majesté a la confiance que si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans le tombeau où vont être déposés les restes de Napoléon ». De la même plume il signait, le 15 juillet, le traité de Londres qui réglait les affaires d'Orient sans nous et contre nous.